Le traçage des actifs dans les 72 premières heures

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Les jetons volés ou détournés circulent vite et laissent une trace publique. C'est dans les 72 premières heures que la trace est la plus fraîche et que des ordonnances de gel peuvent encore atteindre les actifs auprès d'une plateforme d'échange. La liste de contrôle s'appuie sur les voies de droit civil exposées dans la Partie H, chapitre V, et la Partie N, chapitre III, ainsi que sur les voies pénales des deux juridictions.[1]

Liste de contrôle

- Heures 0 à 6 : identifier les transactions sortantes, les adresses de destination et les blockchains concernées ; mandater un prestataire d'analyse de la blockchain pour tracer les fonds et signaler les adresses de l'attaquant aux plateformes d'échange de son réseau.
- Heures 0 à 12 : déposer une plainte pénale dans la juridiction de la victime (ministère public de Zoug ou de Zurich ; Singapore Police Force), car les plateformes d'échange réagissent plus vite aux demandes des autorités de poursuite qu'aux courriers privés, et parce que le ministère public peut ordonner un séquestre.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

- Heures 0 à 24 : adresser des demandes de gel à chaque plateforme d'échange et à chaque émetteur de stablecoins auprès desquels des actifs tracés sont arrivés, en indiquant la référence de la plainte et les hachages des transactions et en s'engageant à produire ensuite une décision judiciaire.
- Heures 12 à 48 : préparer et déposer une requête de mesures provisionnelles ex parte devant le tribunal du siège de la plateforme d'échange ou de celui de la victime : à Singapour, une proprietary injunction et une ordonnance de divulgation contre la plateforme (de type Bankers Trust) ; en Suisse, des mesures provisionnelles selon les art. 261 ss CPC ou un séquestre selon l'art. 271 LP lorsqu'il existe une créance pécuniaire contre un débiteur identifiable.
- Heures 24 à 72 : obtenir à Singapour une worldwide freezing order contre des personnes inconnues si les auteurs ne sont pas identifiés, avec notification par d'autres moyens (y compris par message on-chain ou par NFT lorsque c'est admis).
- Dans les 72 heures : coordonner les volets civil et pénal afin que la divulgation civile livre des identités utiles à la poursuite pénale et que le séquestre pénal soutienne l'action civile.
- Documenter la chaîne de conservation de toutes les preuves et la méthodologie de l'expert en vue de leur recevabilité ultérieure.
- Envisager la voie de l'entraide judiciaire lorsque les actifs se trouvent dans une juridiction tierce, en recourant au canal Singapour–Suisse décrit dans la Partie H, chapitre VI.
- Prévoir un budget de récupération : le traçage, les avocats dans chaque juridiction, les frais de justice et les sûretés en garantie des dépens peuvent dépasser la valeur des pertes plus modestes.
- Examiner avec le client l'opportunité de rendre publiques les adresses : cela peut dissuader le blanchiment via des plateformes d'échange conformes, mais aussi alerter l'auteur.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Notes

1. Code de procédure civile (CPC ; ZPO), RS 272, art. 261 ss et art. 265 (mesures superprovisionnelles) ; LP, art. 271 ss (séquestre) ; Singapore Rules of Court 2021 et pratique de la proprietary injunction depuis CLM v CLN (2022) SGHC 46 ; voir Partie H, chapitre V, et Partie N, chapitre III. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com